

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE QUATORZE FEVRIER

A la requête de :

Lequel faisant élection de domicile en mon étude me requiert afin de procéder à l'état descriptif d'un bien appartenant à :

A

Ce bien est situé sur le territoire de la commune de 34200 SETE 2, rue Hoche cadastré section AI numéro 184 pour une superficie de 30 ares et 80 centiares et notamment le lot volume 66 et le lot 142.

SUR QUOI :

JE, Frédéric BRINGUIER, Huissier de Justice à la Résidence de Sète, y demeurant 55, quai de Bosc "Le Majestic 1" BP 63 34201 Sète.

DEFERANT A LA PRESENTE REQUISITION

Certifie m'être rendu ce jour sur le territoire de la commune de 34200 SETE 2, rue Hoche Immeuble « la Cour des Lides » où étant j'ai constaté ce qui suit :

1) Lot numéro 66 – appartement situé au deuxième étage :

Il s'agit d'un appartement de type 3 situé au deuxième étage du bâtiment C (bâtiment sur cour) portant le numéro 201.

On accède directement dans cette copropriété par une première porte au niveau du bâtiment A qui permet d'accéder dans la cour.

Au fond de la cour : présence d'un deuxième bâtiment.

Il s'agit d'un immeuble récent datant de 2012 équipé d'un ascenseur.

On pénètre directement dans l'appartement C 201 par une porte menuiserie bois donnant dans un petit hall :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Présence d'un petit placard coulissant.

*Première porte à main gauche – pièce à usage de **salle de bains** :*

Sol : carrelage.

Murs : faïencés autour de la baignoire.

Pour le reste murs et plafond : projections gouttelettes.

Equipement sanitaire :

Une baignoire.

Un meuble vasque avec tiroirs en partie basse.

Un sèche-serviette électrique.

Pièce à usage de chambre :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Un placard coulissant.

Jour : une fenêtre menuiserie PVC équipée d'un volet roulant manuel.

Un radiateur de chauffage central.

Couloir :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Pièce à usage de chambre située à main gauche :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Un placard coulissant.

Jour : une fenêtre menuiserie PVC équipée d'un volet roulant manuel.

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE QUATORZE FEVRIER

A la requête de :

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS D'ALLAUCH – SIP D'ALLAUCH, Comptable du Trésor Public, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié es qualité en ses bureaux situés Impasse de la Chapelle des Filles, BP 8 à ALLAUCH

Lequel faisant élection de domicile en mon étude me requiert afin de procéder à l'état descriptif d'un bien appartenant à :

Monsieur Jean Nicolas René EXTRENET

Ce bien est situé sur le territoire de la commune de 34200 SETE 2, rue Hoche cadastré section AI numéro 184 pour une superficie de 30 ares et 80 centiares et notamment le lot volume 66 et le lot 142.

SUR QUOI :

JE, Frédéric BRINGUIER, Huissier de Justice à la Résidence de Sète, y demeurant 55, quai de Bosc "Le Majestic 1" BP 63 34201 Sète.

DEFERANT A LA PRESENTE REQUISITION

Certifie m'être rendu ce jour sur le territoire de la commune de 34200 SETE 2, rue Hoche Immeuble « la Cour des Lides » où étant j'ai constaté ce qui suit :

1) Lot numéro 66 – appartement situé au deuxième étage :

Il s'agit d'un appartement de type 3 situé au deuxième étage du bâtiment C (bâtiment sur cour) portant le numéro 201.

On accède directement dans cette copropriété par une première porte au niveau du bâtiment A qui permet d'accéder dans la cour.

Au fond de la cour : présence d'un deuxième bâtiment.

Il s'agit d'un immeuble récent datant de 2012 équipé d'un ascenseur.

On pénètre directement dans l'appartement C 201 par une porte menuiserie bois donnant dans un petit hall :

Un radiateur de chauffage central.

Pièce à usage de WC :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Une cuvette WC.

Un petit lave-main.

Pièce à usage de séjour – cuisine :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Une cuisine équipée avec un évier.

Présence de placards en partie basse.

Présence de placards en partie haute.

Le mur est faïencé autour du plan de travail.

Jour : une porte fenêtre menuiserie PVC donnant sur un petit balcon avec vue sur la terrasse équipée de volets roulants manuels.

Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz.

2) Lot 142 :

Il s'agit d'une place de parking portant le numéro 16 situé dans le bâtiment A au sous-sol.

Observations :

Cet appartement est actuellement en bon état.

Il est occupé par Madame AUFFROY – HENOCQ Julie et Monsieur DERGUINI Kaleb en vertu d'un bail de janvier 2013 moyennant un loyer mensuel de 750 €.

Le syndic de la résidence est l'agence OPALEO à Sète immeuble le Don Quichotte rue des charbonniers.

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 2018



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION | 2018



5

SEP BRINGUIER CAUSSIL
Huissier de justice associés
BP 63, 55 quai de Bosc
34200 Sète

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 2018



6
SEP BRINGUIER CAUSSIL
Huissier de justice associés
BP 63, 55 quai de Bosc
34200 Sète

DONT ACTE.

COUT :	420.09	EUROS,
dont : TVA :	67.53	€
SCT :	7.67	€
Enregistrement:	14.89	€

DOSSIER N°73609



